|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** | | |
| Circulaire administrative  **CACE/1124** | | 4 décembre 2024 |
|  | | |
|  | | |
| **Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT qui prennent part aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications** | | |
|  | | |
|  | | |
| Objet: | **Commission d'études 6 des radiocommunications (Service de radiodiffusion)**  **– Proposition d'approbation de 2 projets de nouvelle Recommandation UIT‑R et de 4 projets de Recommandation UIT-R révisée** | |
|  |
|  |
|  | | |

À sa réunion tenue le 15 novembre 2024, la Commission d'études 6 des radiocommunications a adopté le texte de deux projets de nouvelle Recommandation UIT-R et de quatre projets de Recommandation UIT-R révisée et a décidé d'appliquer la procédure prévue dans la Résolution [UIT‑R 1-9](https://www.itu.int/pub/R-RES-R.1-9-2023/fr) (voir le § A2.6.2.3) pour l'approbation des Recommandations par consultation. Les titres et résumés des projets de Recommandation figurent dans l'Annexe de la présente lettre. Un État Membre qui soulève une objection au sujet de l'approbation d'un projet de Recommandation est prié d'informer le Directeur et la Présidence de la Commission d'études des raisons de cette objection.

Compte tenu des dispositions du § A2.6.2.3 de la Résolution UIT-R 1-9, les États Membres sont priés de faire savoir au Secrétariat ([brsgd@itu.int](mailto:brsgd@itu.int)), au plus tard le 4 février 2025, s'ils approuvent ou non les propositions ci-dessus.

Après la date limite mentionnée ci-dessus, les résultats de la présente consultation seront communiqués dans une Circulaire administrative et les Recommandations approuvées seront publiées dans les meilleurs délais (voir [http://www.itu.int/pub/R-REC](https://www.itu.int/pub/R-REC/fr)).

Toute organisation membre de l'UIT ayant connaissance d'un brevet détenu en son sein ou par d'autres organismes, et susceptible de se rapporter complètement ou en partie à des éléments des projets de Recommandation mentionnés dans la présente lettre, est priée de transmettre lesdites informations au Secrétariat, dans les meilleurs délais. La politique commune en matière de brevets de l'UIT‑T/UIT‑R/ISO/CEI est disponible à l'adresse: [http://www.itu.int/en/ITU-T/ipr/Pages/policy.aspx](https://www.itu.int/fr/ITU-T/ipr/Pages/policy.aspx).

Mario Maniewicz  
Directeur

**Annexe**:Titres et résumés des projets de Recommandation

**Documents**:Documents 6/19(Rév.1), 6/23, 6/24, 6/35(Rév.1), 6/36(Rév.1) et 6/37

Ces documents sont disponibles en format électronique à l'adresse:  
<https://www.itu.int/md/R23-SG06-C/fr>.

Annexe  
  
Titres et résumés des projets de Recommandations adoptés par  
la Commission d'études 6 des radiocommunications

Projet de nouvelle Recommandation UIT-R BT.[CARE] Doc. 6/19(Rév.1)

Cadre pour les méthodes adaptatives de réduction de la consommation  
d'énergie des écrans de télévision en fonction du contenu

Les écrans de télévision consomment une partie relativement élevée de la quantité totale d'énergie consommée de bout en bout de la chaîne de diffusion, qui va de la production de programmes à leur visionnage final par les consommateurs. Il est possible de réduire la consommation d'énergie des écrans de télévision au moyen de méthodes adaptatives en fonction du contenu, sans dégrader excessivement la qualité visuelle.

Projet de nouvelle Recommandation UIT-R BS.[ADM-NGA-EMISSION] Doc. 6/35(Rév.1)

Système sonore évolué: profil d'émission du modèle de définition audio  
et de la représentation série du modèle de définition audio

Cette Recommandation porte sur les exigences, les recommandations et les contraintes relatives à l'utilisation des métadonnées des modèles ADM (Recommandation UIT-R BS.2076) et S‑ADM (Recommandation UIT-R BS.2125). Ce profil d'émission est destiné à être employé avec les systèmes de codage audio utilisés dans les systèmes sonores évolués pour émettre du son.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R BT.1666 Doc. 6/23

Applications télévisuelles pour projection  
en salle – Spécifications d'utilisateur

Cette révision élargit le cadre de la Recommandation aux applications télévisuelles, au-delà du seul champ étroit des applications d'imagerie numérique sur grand écran (LSDI, large screen digital imagery).

– Remplacement systématique de «LSDI» par «télévision».

– Suppression de toutes les références à l'imagerie LSDI en tant qu'application.

– Ajout de références à la télévision ultra haute définition (TVUHD) et à la télévision à grande plage dynamique (TV-HDR).

Projet de révision de la Recommandation UIT-R BT.1662 Doc. 6/24

Chaîne de référence générale et gestion de la marge de post-traitement pour  
le contenu de présentation des programmes dans les applications  
télévisuelles

Cette révision élargit le cadre de la Recommandation aux applications télévisuelles, au-delà du seul champ étroit des applications d'imagerie numérique sur grand écran (LSDI, large screen digital imagery).

– Remplacement systématique de «LSDI» par «télévision».

– Suppression de toutes les références à l'imagerie LSDI en tant qu'application.

– Ajout de références à la télévision ultra haute définition (TVUHD) et à la télévision à grande plage dynamique (TV-HDR).

– Suppression du format MPEG-2 en tant qu'exemple de compression.

– Modification rédactionnelle consistant à remplacer «services de radiodiffusion» par «applications de service de radiodiffusion».

Projet de révision de la Recommandation UIT-R BS.2076-2 Doc. 6/36(Rév.1)

Modèle de définition audio

La présente révision contient des modifications et des ajouts de texte destinés à clarifier la spécification, y compris du texte d'harmonisation par rapport à la nouvelle Recommandation UIT R BS.[ADM-NGA-EMISSION]. Le nouvel élément profileList a été ajouté afin de correspondre à la Recommandation UIT-R BS.2151 et de pouvoir identifier la nouvelle Recommandation UIT-R BS.[ADM-NGA-EMISSION] au moyen de métadonnées ADM. Un élément supplémentaire tagList a été ajouté afin de permettre aux diffuseurs de préciser les détails propres à leur procédé de radiodiffusion. Une liste détaillée des révisions par rapport la version en vigueur est donnée dans l'Annexe 3.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R BS.2094-1 Doc. 6/37

Définitions communes pour le modèle de définition audio

Cette révision de la Recommandation UIT-R BS.2094-1 harmonise les définitions communes des effets basse fréquence avec les autres Recommandations UIT-R et ajoute les définitions communes des formats audioChannelFormat et audioPackFormat du champ «DirectSpeakers» dans le système de coordonnées polaires et le système de coordonnées cartésiennes.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_